



Matériaux Blanchet inc.
Calendrier des opérations
Saison 2024-2025

Semaine du 19 janv. 2025 au 25 janv. 2025

TRANSPORT CAMIONS AUTOCHARGEUR JOUR (1 CAMION)

UA	ZONE	CHANTIER	CAMP/EMP	CAMP. HORS CHANTIER	AIRE DE TRAPPE	CHEMN	CHEMN	CHEMN	CHEMN	REMARQUE/FRÉQUENCE
86-51	888	Rocheux								144

TRANSPORT - 4 CHARGEUSES JOUR ET NUIT 6H À 18H (40 CAMIONS)

Lundi à vendredi

86-51	888	BIWI (P'tit Nord)			jour	805-880				mémère
86-51	888	BMMB Berry			jour	3 055				mémère
86-64	884	BMMB Coteau			jour et nuit	km 90		6500		sécurité (mardi)

TRANSPORT - 1 CHARGEUSE JOUR 6H À 18H (5 CAMIONS)

Lundi à vendredi

82-51		BMMB Lac Roger			jour					début mercredi
-------	--	----------------	--	--	------	--	--	--	--	----------------

RÉCOLTE BOIS TRONCONNÉ

UA	ZONE	ENTREPRENEUR	CAMP/EMP	CAMP. HORS CHANTIER	CHANTIER	AIRE DE TRAPPE	Secteur intervention PIRAN	CHEMN (BLOC)	CHEMN (BLOC)	CHEMN (BLOC)	REMARQUE
82-51		Foresterie AURA	X		BMMB Lac Roger (ville de Rouyn)						

RÉCOLTE BOIS EN LONGUEUR

UA	ZONE	ENTREPRENEUR	CAMP/EMP	CAMP. HORS CHANTIER	CHANTIER	AIRE DE TRAPPE	Secteur intervention PIRAN	CHEMN (BLOC)	CHEMN (BLOC)	CHEMN (BLOC)	REMARQUE
86-65	881	Godmer	X		Méduse			km 60			
86-52	887	PABRI	X		Daniel			750	701		

MESURAGE EN FORÊT

UA	ZONE	CHANTIER	CAMP/EMP	CAMP. HORS CHANTIER	AIRE DE TRAPPE	CHEMN (BLOC)	CHEMN (BLOC)	CHEMN (BLOC)	CHEMN (BLOC)	REMARQUE
86-52	887	Daniel								
86-65	881	Méduse								

CONSTRUCTION DE CHEMIN

UA	ZONE	CHANTIER	CAMP/EMP	CAMP. HORS CHANTIER	AIRE DE TRAPPE	CHEMN (BLOC)	CHEMN (BLOC)	TYPE ÉTÉ/MEF/HI	ENTREPRENEUR	REMARQUE
86-52	887	Daniel	X					RE-MEF	Latrelle	
86-65	881	Méduse	X					HI	Entrepreneur Blanchet	
82-51		BMMB Roger	X					HI	MBI+ Auto X	
86-65	881	BMMB Epilobe	X					HI	Hébert	

RÉFÉCTION DE CHEMIN

UA	ZONE	CHANTIER	CAMP/EMP	CAMP. HORS CHANTIER	#chemin/pont	# Bloc	Responsable des travaux	Description des travaux qui seront réalisés	Proximité d'un milieu à protéger (r. 681 QUINON)

(1) Travaux interdits en période hivernale dans les 60 mètres d'une tourbière ouverte avec mare, d'un marais, d'un marécage riverain, d'un lac, d'un cours d'eau permanent ou dans les 30 mètre d'un intermittent.